

# Rapport d'activités 2015

## Assemblée générale – 23 avril 2016

### Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des *Maculinea* Rapport synthétique 2015

#### Contexte

Depuis 2010, la DREAL Auvergne coordonne le Plan national d'actions (PNA) en faveur des papillons du genre *Maculinea*. Au niveau national, l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), chargé de la rédaction, est la structure animatrice du plan.

En région, la DREAL Centre-Val de Loire a confié la rédaction puis l'animation de la déclinaison régionale de ce plan pour la région Centre-Val de Loire au Conservatoire d'espaces naturels.

Afin de mener à bien cette mission, le Cen Centre-Val de Loire s'appuie sur le réseau composé des sociétés entomologiques, des laboratoires universitaires de recherche, d'associations naturalistes, des collectivités territoriales ainsi que des experts régionaux.

Les actions retenues dans le cadre de ce premier Plan régional d'actions en faveur des *Maculinea* (PRA *Maculinea*) de région Centre-Val de Loire portent sur la période 2012-2016 et comprennent des actions de connaissance, de protection et de gestion expérimentale.

Cette déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des *Maculinea* a été validée le 11 décembre 2012 par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Elle concerne trois espèces du genre *Maculinea* : l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*), l'Azuré de la gentiane (*Maculinea alcon alcon*) et l'Azuré de la sanguisorbe (*Maculinea teleius*).

#### Activités 2015 du réseau d'acteurs en région



#### CONNAÎTRE

L'inventaire et le suivi des populations des trois espèces de *Maculinea* ont nettement progressé depuis 2011 ; le nombre de données collectées et centralisées a augmenté de 230% démontrant l'investissement continu du réseau (Conseil départemental 37, Association naturaliste Caudalis, Indre Nature, PNR Loire-Anjou-Touraine, SEPANT, Perche Nature, Eure-et-Loir Nature, Nature 18, Cen Loir-et-Cher & Cen Centre-Val de Loire...).

En 2015, dans l'Indre-et-Loire, l'ANEPE Caudalis a poursuivi l'étude des populations d'Azuré de la gentiane : le suivi du papillon et de ses hôtes (plantes & fourmis) sur les allées des landes de St Martin ainsi que la recherche de nouvelles populations de ce lycène.

Le Cen Centre-Val de Loire a effectué le suivi des populations d'Azuré du serpolet sur les Puy du Chinonais et l'Éperon de Murat.

Dans le Loir-et-Cher, Perche Nature, associé au Cen Loir-et-Cher, a réalisé des prospections en permettant la découverte de 2 à 3 nouveaux sites à *Maculinea arion*, près de la vallée du Loir.

Indre Nature a par ailleurs poursuivi le suivi des populations d'Azuré de la sanguisorbe sur l'APPB du marais Jean-Varenne (36), notant une rétraction des effectifs.

L'ensemble de ce travail, accompli cette année et les années précédentes, a permis d'actualiser et de publier les cartes régionales de l'Azuré du serpolet et de l'Azuré de la gentiane – aucune nouvelle population d'Azuré de la sanguisorbe n'ayant été trouvée.

Au total, 237 sites hébergent des populations d'Azuré du serpolet dont 58 découvertes depuis 2012 soit une progression de 32%. 23 espaces naturels accueillent des populations d'Azuré de la gentiane dont 12 nouvelles soit une progression de 109%.



### **PROTÉGER ET GÉRER**

Dans l'Indre-et-Loire, des démarches de protection foncière sont coordonnées par le PNR Loire-Anjou-Touraine sur la vallée du Changeon afin de préserver les dernières stations d'Azuré de la sanguisorbe.

En complément, des actions de sensibilisation sont réalisées par ce syndicat mixte afin de mettre en place une gestion adaptée des allées et layons des forêts au nord de Langeais pour protéger la métapopulation d'Azuré de la gentiane. Des efforts restent à fournir suite à quelques incidents intervenus en août 2015.

Dans l'Indre, une notice de gestion est en cours de rédaction, par le Cen Centre – Val de Loire, sur l'APPB du marais Jean-Varenne (36) abritant l'unique population d'Azuré de la sanguisorbe. L'objectif est de définir des moyens adaptés d'entretien de cette zone humide majeure, notamment avec les techniques de brûlis dirigé.

Enfin, des pelouses calcicoles ont fait l'objet de maîtrise foncière sur l'Indre-et-Loire par le Conseil départemental (acquisition sur la commune de Ports) et sur l'Eure-et-Loir par le Cen Centre – Val de Loire (acquisition à Montreuil ; bail emphytéotique à Oulins). Ces interventions assurent la protection de populations d'Azuré du serpolet ou du réseau de pelouses venant conforter des métapopulations proches.



### **VALORISER**

Le comité de pilotage du PRA du 26 novembre organisé par la DREAL Centre-Val de Loire a été notamment mis en valeur dans l'infolettre électronique de décembre 2015. Plusieurs thématiques avaient été abordées : la formation à une meilleure connaissance des fourmis-hôtes (fourmis accueillant des chenilles du papillon dans leur fourmilière), le suivi des populations d'Azuré des mouillères en Indre-et-Loire ou les actualités du plan de sauvegarde à l'échelle nationale.

Le travail fourni par le réseau a permis l'actualisation des cartes de répartition de ces papillons. Le tour de table et les échanges ont permis de rendre compte de l'extrême fragilité des *Maculinea*, de l'urgence de protection pour certains sites mais aussi de la difficulté d'intégration de ces espèces dans la gestion courante et les travaux forestiers. Le fruit du travail porté par le réseau d'acteurs en région Centre-Val de Loire est disponible sur la plateforme nationale du Plan national d'actions *Maculinea*.